

Chambre pourquoi notre parti va s'opposer à la motion d'ajournement que le président du Conseil privé (M. Pinard) a inscrite au *Feuilleton*. Je rappellerai qu'hier, notre leader à la Chambre a fait un discours juste avant les événements que nous connaissons. Il a rappelé alors que notre caucus avait décidé d'appuyer la motion d'ajournement comme on le lui avait demandé pour que le juge Gold puisse amener les deux parties à négocier un règlement par voie de médiation. Notre leader à la Chambre fait la mise au point suivante dans le cours de ses propos comme en fait foi le hansard à la page 11607:

● (0030)

J'espère que je puis me permettre de signaler que le gouvernement n'invoquera pas la clôture à l'égard de la motion. Monsieur l'Orateur, nous avions convenu que nous n'appuierions la motion d'ajournement qu'à cette condition.

Je répète que bien des choses se sont passées depuis. D'abord, à huit heures hier soir 30 députés libéraux sont entrés en trombe et par un tour de passe-passe sournois ont demandé le vote. C'était pour le moins déloyal. Ils ont démontré que le parti libéral se souciait peu du Parlement et des traditions parlementaires. Nous avons été pris au dépourvu. Plus grave encore, hier soir à 9 h 45, nous avons entendu un ministre présenter la motion de clôture. Pour la première fois dans l'histoire parlementaire, un gouvernement imposait l'ajournement par la clôture. C'est pour cela que notre leader à la Chambre nous a recommandé de voter contre la motion d'ajournement à une heure ce matin et c'est pour cela que notre caucus l'a appuyé.

Une voix: Vous n'avez que trois députés à la Chambre.

M. Nystrom: Je tiens à signaler, monsieur l'Orateur—et leurs nombreuses interjections en sont une preuve—que les libéraux n'ont pas appris à accorder à notre institution le respect qu'elle mérite.

Des voix: Bravo!

M. Nystrom: Il y a quelques années, leur chef a dit qu'une fois qu'ils avaient quitté cette enceinte, les députés devenaient nullités. Les libéraux ne respectent pas notre institution.

Il nous faudra réformer le Parlement de façon à en faire une institution démocratique où les membres de tous les partis pourront vraiment participer à l'élaboration des mesures législatives. L'imposition de la clôture est une insulte à cette institution qui revêt tant d'importance aux yeux des Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Nystrom: Vu le geste du gouvernement, nous ne pouvons absolument pas appuyer l'ajournement de la Chambre. Merci, monsieur l'Orateur.

[Français]

M. Pierre Gimaiel (Lac-Saint-Jean): Monsieur le président, encore une fois, je suis appelé à prendre la parole en cette honorable assemblée, et c'est toujours avec grand plaisir que je le fais, d'autant plus qu'il est extrêmement important que les représentants du peuple canadien puissent s'exprimer ici. Malheureusement, je le fais dans des drôles de conditions, puisque nous sommes présentement rendus, si ma montre ne me trompe pas, au 18 juillet 1981, à un moment où toutes les législatures provinciales ont fini de siéger, à un moment où normalement nous devrions être dans nos circonscriptions en train de parler à nos commettants, à rencontrer les gens qui

Congé d'été

nous élisent pour connaître leurs besoins et savoir où nous allons. C'est toujours facile, vous savez, monsieur le président, d'essayer pour toutes sortes de raisons d'attirer l'attention. Et moi ce qui me surprend de plus en plus dans cette vie parlementaire que j'ai commencée il y a environ 15 mois, c'est qu'en plus de connaître le système toujours un peu plus, parce qu'on apprend avec les mois, c'est que maintenant je commence à connaître les hommes un peu plus. Et plus la connaissance des hommes qui sont en face de moi s'approfondit, plus je suis porté à me poser des questions.

Vous savez lorsqu'un parti politique définit ses idées clairement, les met sur la table, suit une ligne de conduite, représente des gens qui lui ont donné un mandat, à ce moment-là on peut dire que la démocratie est respectée. On peut dire que les hommes d'État, que les politiciens sont des politiciens. J'entends rire le très honorable chef de l'opposition (M. Clark), j'y viens, monsieur le président, j'y viens exactement au très honorable député de la circonscription de Yellowhead, parce que c'est une de mes grandes préoccupations pour le moment. Je tiens à signaler à l'honorable chef de l'opposition.

[Traduction]

M. Paproski: Le très honorable chef de l'opposition.

M. Gimaiel: Oui, le très honorable chef de l'opposition, successeur du très honorable John A. Macdonald, du très honorable Arthur Meighen, du très honorable John Diefenbaker et de bien d'autres.

[Français]

Plusieurs autres, d'une grande lignée d'individus qui avaient une conscience envers leur pays, qui étaient à la tête d'un parti politique qui était ici pour aider les Canadiens à se bâtir un pays, qui sont arrivés en voulant doter les Canadiens de droits individuels, qui sont arrivés ici avec des idées et qui se sont battus pour les défendre. J'ai toujours pensé que c'était dans cet ordre d'hommes qu'on choisissait les leaders des partis nationaux. Mais malheureusement ce soir je me dois d'admettre que le parti progressiste conservateur lorsqu'il a fait son dernier choix est sorti de cette lignée, et je le dis après 15 mois de travail, sans arrière-pensée, sans méchanceté, mais en toute franchise. Je le dis pourquoi? Pour essayer d'occasionner un éveillé. Il s'est fait des tactiques ici dans cette Chambre, que je ne peux accepter en tant que député représentant 80,000 personnes de la circonscription de Lac-Saint-Jean.

J'ai pu assister à du boycottage fait tout simplement dans le but d'être nuisible à une institution sacrée dans le pays qui s'appelle la Chambre des communes du Canada et qui est la base de notre démocratie. On n'a pas essayé de défendre des idées quand ce fut le temps de parler de la Constitution du Canada. Le très honorable chef de l'opposition s'est contenté de boycotter par des rappels au Règlement, des questions de privilège, par toutes sortes de subterfuges qui n'avaient rien à voir avec l'avenir des Canadiens, qui n'avaient rien à voir avec notre pays.

M. Clark: Posez donc la question aux gens de Lac-Saint-Jean!

M. Gimaiel: Maintenant que nous avons un débat, maintenant que nous sommes à nous en aller dans nos circonscriptions voir les besoins de la population, qu'est-ce qui se passe? Encore une fois, le très honorable chef de l'opposition du haut de sa splendeur s'en vient encore nous dire: Boycottons, boy-